#### COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KOCHERSBERG ET DE L'ACKERLAND

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Séance du 24 janvier 2013 PROCES-VERBAL DE LA REUNION

#### Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Membres présents : 57 membres

Mesdames ROHFRITSCH Anne-Marie, TARDIVAUD Françoise, FIACRE Gabrielle, JACOB Chantal, HOEFFEL Dominique, CLAUSS Anne-Raphaëlle, PANTER Angèle, KERMARREC Gabrielle, LEMMEL-FIEDERER Marie-Claude, PEREZ Madeleine, GEIGER Nathalie,

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BURGER Joseph, BOHR Freddy, KRENCKER Denis, UNTERSTOCK Claude, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, KREMER Jean-Marie, LUTTMANN Pierre, VIERLING Martin, MUNCH Jean-René, HERRMANN Marc, KLEIN Bernard, STOLL Armand, HABER Alain, ROHNER Daniel, RUCH Jean-Jacques, URBAN René, VIOLA Gilbert, KAISER Lucien, GROSSKOST Alain, GRUBER Daniel, EXINGER Alfred, GINSZ Luc, BURGER Etienne, PIERRE Jean-Louis, GANGLOFF Jean-Charles, WURTZ André, DAUL Dominique, AFFOLTER Claude, JACOB André, LIBERT Christian, TOUSSAINT Jean-Luc, HEPP René, LEITZ Bernard, STERN Michel, LAMBERT Jean-Charles, HOENEN Claude, EHRHART Mathieu, REYSZ Jean-Michel, DEBES Jean-Paul, WEISS Thierry, WENDLING Jean-Luc, ESSLINGER Bernard, CHRIST Denis.

<u>Membres absents excusés</u> : 4 membres

Madame ZEISSLOFF Corinne,

Messieurs JUNG Claude, WASERMAN Sylvain, SAUMON Richard.

#### 1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 3 janvier 2013

Après avoir pris connaissance du compte-rendu de la séance du 3 janvier 2013 et après discussion, les membres du Conseil Communautaire **décident d'approuver** celui-ci.

#### 2. Organigramme de l'exécutif

Faisant suite à l'élection des Vice-Présidents et à la désignation des différents présidents de commission lors du Conseil Communautaire du 3 janvier 2013, le Président présente aux membres du Conseil un organigramme du Bureau exécutif de la communauté de communes (cf. organigramme joint en annexe).

Cet organigramme permet de clarifier les rôles et les missions de chaque Vice-Président et président de commission.

#### 3. Constitution des différentes commissions de travail

Après avoir recueilli les demandes de l'ensemble des conseillers communautaires titulaires et suppléants, Monsieur le Président propose d'entériner la composition des différentes commissions de travail.

Commission par commission, il présente la liste des personnes souhaitant siéger dans les différentes commissions. Quelques ajustements sont réalisés afin notamment de compléter certaines commissions sous-représentées.

Composition de	la	commission	finances
----------------	----	------------	----------

1	Justin VOGEL	11	André JACOB
2	Jean-Claude LASTHAUS	12	Sylvain WASERMAN
3	Claude UNTERSTOCK	13	Jean-Luc TOUSSAINT
4	Gabrielle FIACRE	14	René HEPP
5	Jean-René MUNCH	15	Daniel ROHNER
6	Dominique HOEFFEL	16	René URBAN
7	Jean-Jacques RUCH	17	Alfred EXINGER
8	Gilbert VIOLA	18	André WURTZ
9	Lucien KAISER	19	Jean-Charles LAMBERT

10 Etienne BURGER 20 Roland MICHEL

#### Composition de la commission économie et relations extérieures

1	Jean-Claude LASTHAUS	11	Gaston BURGER
2	Claude UNTERSTOCK	12	Daniel ROHNER
3	Jean-René MUNCH	13	André WURTZ
4	Lucien KAISER	14	Michel STERN
5	Etienne BURGER	15	Jean-Charles LAMBERT
6	André JACOB	16	Claude HOENEN
7	Sylvain WASERMAN	17	Mathieu EHRHART
8	Jean-Luc TOUSSAINT	18	Roland MICHEL
9	René HEPP	19	François BERNARDY
10	Joseph BURGER	20	René BILGER

#### Composition de la commission tourisme et animation du territoire

1	Claude UNTERSTOCK	8	Marie-Odile FRIEDRICH
2	Jean-Claude LASTHAUS	9	Jean-Michel REYSZ
3	Jean-Luc TOUSSAINT	10	Jean-Jacques NONNENMACHER
4	Anne-Marie ROHFRITSCH	11	René BILGER
5	Freddy BOHR	12	Christine MULLER
6	Jean-Marie KREMER	13	Françoise GARNIER
7	Jean-Louis PIERRE	14	Christian LIBERT

#### Composition de la commission enfance et petite enfance

1	Etienne BURGER	12	André WURTZ
2	Jean-Jacques RUCH	13	Angèle PANTER
3	André JACOB	14	Bernard LEITZ
4	Sylvain WASERMAN	15	Marie-Hélène HOH
5	Raymond ZILLIOX	16	Marie-Odile FRIEDRICH
6	Claude JUNG	17	Madeleine PEREZ
7	Bernard KLEIN	18	Jean-Luc WENDLING
8	Alain HABER	19	Fabienne RAPINAT
9	Anne-Raphaële CLAUSS	20	Véronique ROSA
10	Daniel GRUBER	21	Hubert BIRLE
4.4	Lua CINCZ		

#### 11 Luc GINSZ

#### Composition de la commission gestion des bâtiments

1	René HEPP	9	Richard SAUMON
2	Denis KRENCKER	10	Jean-Luc WENDLING
3	Joseph BURGER	11	Alain NORTH
4	Gaston BURGER	12	Philippe OHLMANN
5	Françoise TARDIVAUD	13	Denis STAHL
6	Alain HABER	14	Francis SCHLEISS
7	Alain GROSSKOST	15	Philippe GARTISER
R	lean-Charles GANGLOFF		

Jean-Charles GANGLOFF

Comp	osition de la commission personnes âgées	et han	ndican
1	Jean-Jacques RUCH	9	Sylvie MAYER
2	Gabrielle FIACRE	10	Jacky BARRIO
3	Etienne BURGER	11	•
4	Anne-Raphaële CLAUSS	12	
5	Christian LIBERT	13	
6 7	Marie-Odile FRIEDRICH	14	
	Madeleine PEREZ	15	Raymond SCHORDAN
8	Nadine BRUMPTER		
Comp	osition de la commission environnement e	t dével	loppement durable
1 .	André JACOB	13	Michel STERN
2	Dominique HOEFFEL	14	Marie-Claude LEMMEL FIEDERER
3	Anne-Marie ROHFRITSCH	15	Claude HOENEN
4	Joseph BURGER	16	Daniel JAECK
5	Raymond ZILLIOX	17	Jacky BARRIO
6	Jean-Marie KREMER	18	Sylvie MAYER
7	Bernard KLEIN	19	Frédéric LOEWENGUTH
8	Armand STOLL	20	Jean-Paul DEBES
9	René WUNENBURGER	21	Thierry WEISS
10	Alain GROSSKOST	22	Denis CHRIST
11	Jean-Charles GANGLOFF	23	Jean-Michel GEIST
12	Dominique DAUL	24	Jean-Michel OBRECHT
Comp	osition de la commission habitat, logemer	ıt. urba	nisme et information géographique
1	Gilbert VIOLA	8	Roland MICHEL
2	Etienne BURGER	9	Didier NORTH
3	Gaston BURGER	10	Jean-Marc ROSS
4	Jean-Pierre MEHN	11	Jean-Paul DEBES
5	Michel STERN	12	Bernard RICHARD
		13	
6 7	Marie-Claude LEMMEL FIEDERER Alain NORTH	14	Alfred SCHMITT Freddy BOHR
,	Aldiii NORIII	14	rieddy BOTK
Comp	osition de la commission culture		
1	Jean-Luc TOUSSAINT	9	Madeleine PEREZ
2	Claude UNTERSTOCK	10	Marie-Christine DAL
3	Gilbert VIOLA	11	Claude HIEBEL
4	Sylvain WASERMAN	12	Gabrielle KERMARREC
5	Armand STOLL	13	Marline FREYSZ
6	Jean-Louis PIERRE	14	Anne-Raphaële CLAUSS
7	Jean-Charles GANGLOFF	15	Estelle FOUCHER
8	Jean-Pierre MEHN	16	Marylène HOFFMAN
	334		,
	osition de la commission sports		
1	Jean-René MUNCH	10	Marie-Hélène HOH
2	Gilbert VIOLA	11	Jean-Michel REYSZ
3	Françoise TARDIVAUD	12	Jean-Luc WENDLING
4	Raymond ZILLIOX	13	Estelle FOUCHER
5	Martin VIERLING	14	Jean-Jacques KELBER
6	Marc HERRMANN	15	Jean-Claude DOILLON
7	René URBAN	16	Thierry WEISS
8	Jean-Louis PIERRE	17	Didier LETZ
9	Jean-Pierre MEHN	18	Bernard WICK
Comer	acition de la commission formans		
	osition de la commission jeunesse	7	No din a DDI IMPTED
1	Jean-Charles LAMBERT	7	Nadine BRUMPTER
2	Sylvain WASERMAN	8	Dominique MEYER
3	Jean-Luc TOUSSAINT	9	Chantal JACOB
4	Jean-Louis PIERRE	10	Claude HIEBEL
5	Jean-Michel REYSZ	11	René BILGER
6	Mathieu EHRHART	12	Estelle FOUCHER

13 14 15 16 17	Jean-Jacques KELBER Gabrielle KERMARREC Andrée VOITURIER Véronique ROSA Anne-Raphaële CLAUSS	18 19 20 21	Anne-Marie ROHFRITSCH Bernard LEITZ Luc GINSZ Mireille BRELLMANN
Compo 1 2 3 4 5	Position de la commission communication Françoise TARDIVAUD Lucien KAISER Armand STOLL Luc GINSZ Marie-Odile FRIEDRICH	6 7 8 9	Daniel JAECK Christian BILLER Dominique MEYER Marc WENDLING
Compo	osition de la commission restauration du <sub>l</sub> Pierre LUTTMANN	petit pa 9	trimoine Bernard LEITZ
2	Claude UNTERSTOCK	10	Claude HOENEN
3	Joseph BURGER	11	Madeleine PEREZ
4 5	Jean-Marie KREMER Alain HABER	12 13	Jean-Jacques NONNENMACHER Denis STAHL
6	Alain GROSSKOST	14	Francis SCHLEISS
7	Luc GINSZ	15	Alfred SCHMITT
8	Angèle PANTER		
Compo	osition de la commission affaires juridique	es	
1	Dominique HOEFFEL	4	Mathieu EHRHART
2	Gabrielle FIACRE	5	Marylène HOFMANN
3	Daniel GRUBER	6	Sophie ENGEL
	osition de la commission fonds de solidari		AL : NORTH
1	Jean-Jacques RUCH	9	Alain NORTH Marc WENDLING
2	Gabrielle FIACRE Raymond ZILLIOX	10 11	Andrée VOITURIER
4	Pierre LUTTMANN	12	René BILGER
5	Bernard KLEIN	13	Christine MULLER
6	Daniel GRUBER	14	Jean-Jacques KELBER
7	Alfred EXINGER	15	Jean-Charles GANGLOFF
8	Angèle PANTER		

Après délibération, le Conseil Communautaire **entérine** la composition des différentes commissions de travail telle que présentée ci-dessus.

## 4. <u>Délégation de service public des accueils périscolaires et extrascolaires de Furdenheim, Ittenheim et Quatzenheim: rapport de présentation en vue du renouvellement de la convention de D.S.P.</u>

Monsieur le Président informe le Conseil de communauté que la convention de Délégation de Service Public (D.S.P.) des accueils périscolaires et extrascolaires signée par la Communauté de Communes Ackerland avec l'Association Relais Lorraine Nord (A.R.L.N.) arrive à échéance le 31 août 2013.

Il fait référence au rapport de présentation transmis à l'ensemble des conseillers, afin de leur permettre de délibérer quant au principe du renouvellement du service sous la forme d'une D.S.P.

Au regard de ce rapport et des compétences spécifiques nécessaires à la bonne administration des accueils périscolaires et extrascolaires, le choix d'une gestion par D.S.P. est retenu ; il permet en effet de répondre de façon efficiente à l'ensemble des objectifs fixés tout en faisant face efficacement aux contraintes :

- La collectivité reste l'autorité organisatrice et à ce titre dispose d'un droit de contrôle étendu sur l'ensemble des paramètres d'ordre organisationnels et financiers,
- La collectivité reste propriétaire des biens immobiliers et mobiliers mis à disposition du délégataire,
- Le recours à un organisme spécialisé offre des garanties essentielles de compétence et de savoir-faire pour l'organisation d'un service public de qualité,
- Les risques et les aléas économiques du service sont supportés par l'exploitant du service, ce qui met la collectivité à l'abri de risques financiers éventuels.

Le Conseil de communauté, sur rapport de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le principe du renouvellement d'une délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des structures d'accueil périscolaire et extrascolaire de Furdenheim, Ittenheim et Quatzenheim,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la publicité et à la consultation des entreprises et associations.

### 5. <u>Détermination des tarifs de mise à disposition des bacs de collecte des</u> déchets ménagers

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil que dans l'immédiat et jusqu'à l'harmonisation du service des déchets ménagers, trois systèmes différents sont applicables sur notre territoire. Concernant plus particulièrement les modalités de mise à disposition des bacs de collecte aux habitants, ce sont ainsi trois principes différents qui s'appliquent actuellement.

Monsieur André JACOB propose de commencer l'harmonisation de cette compétence par ce premier élément. Il présente à cet effet le dispositif qu'il propose de mettre en place. La première mise à disposition de bacs de collecte serait ainsi gratuite pour les nouveaux arrivants, comme c'était déjà le cas pour le Kochersberg et l'Ackerland, mais pour les habitants d'Ittenheim.

Pour toutes les autres situations rencontrées, c'est-à-dire les cas de changement de bac pour différentes raisons possibles (bacs perdus, cassés ou volés), le remplacement du ou des bacs serait à la charge des redevables selon la tarification suivante (basé sur le coût H.T. des bacs) :

Type de bac	Coût du remplacement
Bac de 120 litres	30 €
Bac de 140 litres	30 €
Bac de 180 litres	40 €
Bac de 240 litres	45 €
Bac de 660 litres	90 €
Bac de 770 litres	120 €
Caissette en verre	10 €
Pose d'un verrou neuf	30 €

Au terme de cette présentation et après discussion, le Conseil Communautaire **valide** ces propositions et **décide** de fixer les modalités de mise à disposition des bacs de collecte comme indiqué ci-dessus. Le Président **est autorisé** à appliquer les diverses mesures mentionnées ci-dessus.

#### 6. Subventions

Sur proposition de Monsieur le Président, le Conseil Communautaire **décide d'octroyer** les subventions suivantes au titre de l'année 2013 :

Organisme bénéficiaire	Montant de la subvention
Crèche Au Pays des Lutins	20 000,00
Crèche La Clé des Champs	52 000,00
Relais Assistants Maternels de Wiwersheim : Association ALEF	57 710,00
A.L.S.H. de Berstett : Association ALEF	73 522,38
A.L.S.H. de Dingsheim : Association ALEF	75 644,37
A.L.S.H. de Kienheim : Association ALEF	37 232,31
A.L.S.H. de Kuttolsheim : Association ALEF	31 345,04
A.L.S.H. de Truchtersheim : Association ALEF	65 105,32
A.L.S.H. filière bilingue : Association ALEF	38 547,37
A.L.S.H. de Wiwersheim : Association ALEF	70 534,79
Cantine de Pfettisheim : Association ALEF	8 303,69
Cantine de Pfulgriesheim : Association ALEF	5 624,67
Cantine de Schnersheim : Association ALEF	13 515,98
Cantine de Willgottheim : Association ALEF	1 465,00
A.L.S.H. de Stutzheim-Offenheim (Association Les Champs d'Escale)	74 536,00
Festival de Musique 2013 (Association des Amis de l'Ecole de Musique du Kochersberg)	12 000,00
Association de Promotion des Produits du Terroirs de l'Artisanat du Kochersberg (APPTAK) : organisation du Salon des Savoir-Faire du Kochersberg-Ackerland	500,00

Les crédits budgétaires seront prévus au budget de l'année 2013.

### 7. <u>Convention avec la Commune de Berstett relative au nettoyage de la Maison des Associations intercommunale à Rumersheim</u>

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil que l'entretien et le nettoyage de la Maison des Associations intercommunale à Rumersheim soit assuré par la Commune de Berstett qui pourra affecter une matinée par semaine l'un de ses agents municipaux.

La communauté de communes remboursera chaque année les frais afférents sur la base d'un décompte qui sera établi par la Commune de Berstett.

Après délibération, le Conseil Communautaire **adopte** à l'unanimité la proposition du Président. Il **est autorisé à signer** la convention à intervenir.

### 8. <u>Convention de remboursement des charges locatives de la cantine de</u> Pfettisheim

Le Président rappelle aux membres du Conseil que la cantine de Pfettisheim fonctionne depuis un an dans les locaux de l'école élémentaire de Pfettisheim. Les charges liées au fonctionnement des locaux (eau, électricité, produits d'entretien) sont payées par la Commune de Pfettisheim et doivent faire l'objet d'un remboursement par la communauté de communes.

Après délibération, le Conseil Communautaire **autorise** le Président **à signer** la convention à intervenir avec la Commune de Pfettisheim.

### 9. Convention d'entretien des parties communes et de remboursement des charges locatives de l'ALSH « Les Petits Papillons » à Truchtersheim

Le Président rappelle aux membres du Conseil que le nouvel ALSH de la filière bilingue a été construit en extension de l'école maternelle de Truchtersheim. Certaines parties des locaux sont communes avec l'école.

Les modalités de fonctionnement et de gestion de ces parties communes et des charges locatives doivent être réglées par convention avec la Commune de Truchtersheim. La convention identifiera notamment les parties communes, les parties mises à disposition par l'école à l'ALSH pour certaines plages horaires et enfin les modalités de remboursement des charges afférentes par la communauté de communes à la Commune de Truchtersheim.

Après délibération, le Conseil Communautaire **autorise** le Président **à signer** la convention à intervenir avec la Commune de Truchtersheim.

### 10. <u>Motion contre l'application du projet de loi sur le changement des</u> rythmes scolaires dès la rentrée 2013

Le Président informe les membres du Conseil Communautaire du projet de réforme portant sur les rythmes scolaires et qui devrait entrer en vigueur lors de la rentrée scolaire de septembre 2013. Celle-ci prévoit notamment un retour à une semaine de classe de 9 demi-journées, ainsi qu'un raccourcissement de la durée journalière des cours à 5h30 maximum.

De plus, un projet éducatif territorial devra être instauré, prévoyant un temps périéducatif réservé pour l'enfant dans le but de construire un parcours éducatif cohérent et de qualité pour celui-ci. Ce temps péri-éducatif sera pris en charge très partiellement par les enseignants et majoritairement par les collectivités territoriales.

Cette réforme entraînera une charge supplémentaire pour les communes qui est évaluée à environ  $150 \in \text{par}$  enfant et par an. Pour permettre aux communes d'y faire face, le gouvernement propose de verser un fonds d'amorçage de  $50 \in \text{par}$  enfant, à condition d'entrer dans la réforme dès la rentrée scolaire 2013.

Au terme de ces explications, le Conseil Communautaire,

**Considérant** que le projet de réforme a été préparé dans la précipitation et que par conséquent de multiples questions restent pour le moment sans réponses concrètes ;

**Considérant** par ailleurs que ce projet de réforme soulève de nombreux problèmes organisationnels (transports scolaires, accueils périscolaires, etc.) dont les solutions ne pourront être trouvées qu'après un travail préalable de concertation entre les différents acteurs (inspecteur d'Académie, enseignants, élus communaux, accueils périscolaires, conseils généraux, parents d'élèves);

**Considérant** que les délais de prise de décisions par les communes sont beaucoup trop court ;

**Considérant** enfin que le surcoût généré par cette réforme pour les communes est bien trop important ;

**DEMANDE** que l'application de ce projet de réforme soit repoussée dans le temps et ce au moins jusqu'à la rentrée scolaire 2014.

Le Conseil Communautaire **adopte** la présente motion par 53 voix pour, 1 abstention et 3 voix contre.

### 11. <u>Modalités de convocation et de diffusion des informations et</u> documentations aux conseillers communautaires

Monsieur le Président propose aux conseillers la mise en œuvre d'une procédure de convocation dématérialisée dans une logique de développement durable et de réduction des temps d'envoi. Chaque conseiller se voit remettre un formulaire lui permettant d'opter ou non pour ce type de procédure.

Après en avoir délibéré, le Conseil de communauté,

**APPROUVE** à l'unanimité la mise en œuvre des convocations dématérialisées pour les conseillers volontaires.

Le Président, Justin VOGEL